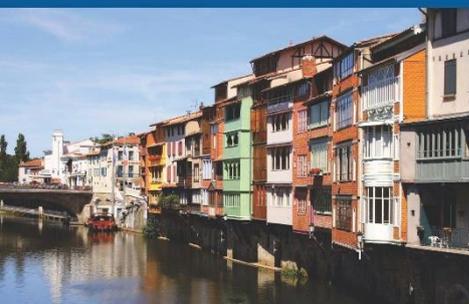




Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté



# CHAMPIONNAT DE FRANCE NATATION SPORT ADAPTÉ JEUNES



15 au 17 MAI 2018  
**CASTRES** (81)

Entrée libre et gratuite



MINISTÈRE  
DES SPORTS



malakoff médéric

# Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Castres	p 7
Venir à Castres	p 11
Comité d'Organisation Local	p 13
Programme Prévisionnel	p 14
Informations Générales	p 15
Précisions Techniques	p 17
Fiche Association	p 21
Fiche Engagement	p 22
Demande de dérogation	p 23
Autorisation médicale	p 24
Fiche Récapitulative	p 25
Plan d'accès	p 26
Liste des Hébergements	p 27

## I. Mots d'accueil

T A R N



LE DÉPARTEMENT

Le Département du Tarn contribue à l'accès aux pratiques sportives et de loisirs au plus grand nombre. Par le biais d'une politique de soutien aux comités sportifs départementaux, parmi lesquels le Comité Départemental Sport Adapté ; grâce à des actions de parrainage de jeunes sportifs tarnais prometteurs ; en soutenant l'organisation de manifestations sportives régulières ou exceptionnelles dans le Tarn.

Ces dernières années ont été riches en événements sportifs dans le Tarn, « terre d'accueil » de grandes manifestations sportives : Grand Prix automobile d'Albi, Championnat de France Sport Adapté Tir à l'Arc, finale de la coupe de France de randonnée pédestre, championnats de France de gymnastique, Gran Fondo... L'année 2018 ne dérogera pas à la règle avec notamment l'organisation des Championnats de France élite d'athlétisme.

Le Conseil départemental sera donc tout naturellement aux côtés du Comité Départemental Sport Adapté qui organise à Castres les championnats de France de natation. Ce grand rassemblement sera l'occasion de mettre en avant des sportifs exceptionnels mais aussi de rendre hommage à l'ensemble des bénévoles, qui au sein des clubs ou des associations, œuvrent au quotidien pour aider ceux-ci à pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

Je souhaite la bienvenue dans le Tarn à l'ensemble des participants à ces championnats de France, aux accompagnants et aux officiels en espérant qu'ils garderont le meilleur souvenir de leur séjour dans notre département.



**Christophe RAMOND**

Président du Conseil départemental du Tarn

*Photo NOEL Mickael*



La Ville de Castres est heureuse d'accueillir, en ce mois de mai 2018, le Championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes.

Cette manifestation d'envergure doit être l'occasion de souligner l'importance de cette facette du monde sportif, trop souvent dans l'ombre, mais qui mérite tout notre intérêt et notre respect.

Le Sport Adapté, decline dans ses multiples disciplines, ouvre pour tous une voie vers l'accomplissement personnel et la confiance en soi, au-delà du handicap.

Dans un esprit d'ouverture et de solidarité, il donne ainsi à de nombreux sportifs l'opportunité de démontrer leurs capacités d'engagement, d'effort et de dépassement.

Dans les bassins de l'Archipel, des jeunes venus de toute la France vont s'affronter et donner le meilleur d'eux-mêmes, sportifs à part entière.

Bienvenue à tous, concurrents, familles et accompagnateurs, et bon séjour à Castres-Mazamet.



**Pascal BUGIS**  
Maire de CASTRES  
Président de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet



C'est avec autant de fierté que de plaisir, que le CASTRES SPORTS NAUTIQUES à accepté de participer à l'organisation des premiers Championnats de France Natation Sport Adapté Jeunes.

C'est évidemment une grande responsabilité que d'assumer la logistique d'une telle manifestation, mais notre Club est rompu à ces exercices. Le moment venu, le Club mobilisera toutes ses compétences et ses forces vives pour la réussite de cette grande fête de sport. L'ensemble des nombreuses bonnes volontés du CSN, bénévoles et autres, s'associera à la FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ADAPTE, honorant ainsi l'affiliation attribuée au Club.

La confiance qui nous est faite au travers de cette sollicitation de participer à l'organisation de ce championnat s'inscrit sans doute aussi dans la logique de nos activités depuis de nombreuses années sous l'égide de la FFSA. C'est une satisfaction supplémentaire procurée par cette section du CSN à laquelle nous tenons tant, à ses débuts par vocation, désormais par plaisir et passion. Régulièrement, les couleurs du CASTRES SPORTS NAUTIQUES et de sa ville brillent grâce à elle, aujourd'hui encore.

Nous ne trahisons pas l'honneur qui nous est fait et tout sera mis en œuvre pour que ce Championnat reste dans les mémoires de tous comme un impérissable et merveilleux souvenir. Mais nul doute que nous devons la beauté de cette grande fête, au spectacle que ne manqueront pas de nous offrir tous ces jeunes sportifs.



**Jean-Marie CELARIES**

Président du CASTRES SPORTS NAUTIQUES



Le Comité Départemental Sport Adapté du Tarn avec le soutien du CASTRES SPORTS NAUTIQUES sont très heureux d'accueillir le 1er Championnat de France Natation Sport Adapté 2018 à Castres (81).

La natation fait partie des activités sportives les plus présentes sur notre département, avec notamment notre partenaire dans cette organisation : le Club du CASTRES SPORTS NAUTIQUES et sa section Sport Adapté qui accueille et entraîne depuis plusieurs années nos sportifs.

Nous avons à cœur, au travers de cette manifestation, de continuer à développer cette discipline pour ce public, de la rendre accessible mais, aussi de la promouvoir.

Je tiens à présenter, au nom de l'ensemble des membres du Comité d'Organisation Local, tous mes remerciements à la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, pour la mise à disposition de la piscine et de son personnel et à la ville de Castres pour leur soutien logistique et le prêt de la salle Gérard Philippe. Merci également à nos partenaires fidèles que sont le Conseil Départemental du Tarn et la Région Occitanie.

Je souhaite remercier de même, les membres de la Commission Sportive Nationale Natation FFSA pour leur expérience, le Comité Régional de Natation pour la mise à disposition du matériel de chronométrage, et tous les officiels et bénévoles dans cette aventure pour leur aide et soutien technique. Sans l'ensemble de nos partenaires, cet événement ne pourrait avoir lieu.

Enfin, un grand merci à la FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ADAPTE pour la confiance qu'elle nous a accordé à travers l'organisation de cette compétition majeure. En effet, une nouvelle organisation de rencontre compétitive pour jeune sur un seul sport et un nouveau règlement, était un sacré défi.

Bienvenue à Castres, prenez du plaisir et bon championnat à tous !



**Agnès BRUNET**

Présidente du COL et membre du CDSA 81

Membre de la Commission Natation Sport Adapté

## II. Bienvenue à Castres

La ville de Castres, commune Française située dans le département du Tarn, en région Occitanie vous accueille du 15 au 17 Mai 2018 pour le Championnat de France de Natation.

C'est une commune située à proximité des Monts du Sidobre, site granitique exceptionnel et de la Montagne Noire.

Avec une population de 70 000 habitants dans la zone métropolitaine, Castres est le troisième grand noyau industriel de Midi-Pyrénées, derrière Toulouse et Tarbes et le plus grand noyau industriel dans la partie du Languedoc entre Toulouse et Montpellier.



### Chiffres clés :

Pop<sup>o</sup> municipale : 41 382 habitants  
Pop<sup>o</sup> aire urbaine : 67 593 hab  
Densité : 422hab/km<sup>2</sup>  
Superficie : 98,17 km<sup>2</sup>



### Spécialités locales :

Castres Olympique  
Laboratoire Pierre Fabre



### Histoire :

Jean Jaurès (1859)  
Chemin de Saint- Jacques de Compostelle



### Situation :

Castres/Albi : 44 mn via D612 (41,7km)  
Castres/Toulouse : 1h16 via N126 (77,6km)

Castres est connue comme le lieu de naissance de Jean Jaurès, célèbre responsable socialiste entre les XIXe et XXe siècles. La ville est également connue pour son musée consacré au peintre et sculpteur Francisco Goya.

Castres est une halte importante sur les itinéraires internationaux du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, son abbaye église, construite au IXe siècle, gardant les reliques de Saint Vincent.

La ville est le siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Castres-Mazamet. Elle gère l'aéroport et l'industrie textile reste importante dans le bassin d'emploi de Castres-Mazamet. Une unité militaire est également en garnison à Castres : le 8ème Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine.



## *Castres, ville la plus sportive de France*

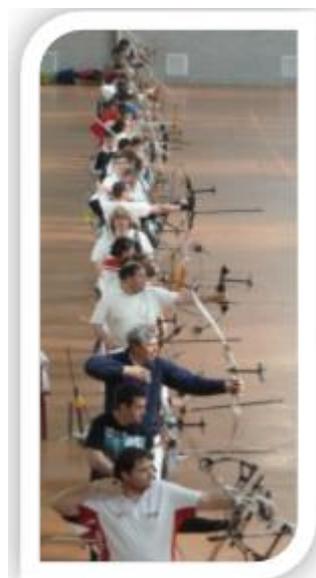
La ville décrocha ce titre en 1995.

En ce qui concerne le Sport, le club emblématique de la ville est le club de rugby du Castres Olympique, figurant parmi les meilleures équipes françaises.



## *Castres et le Sport Adapté*

Castres, qui a débuté avec le Sport Adapté en 1988, est aujourd'hui la Capitale Régionale en ce qui concerne le Sport Adapté, avec l'organisation de multiples rencontres, aussi bien en compétitions qu'en loisirs : Inter Région de Tennis de Table, Compétition Régionale de Natation, Compétition Régionale Judo, Finales Régionales de Football, Compétition de Sport Boules Lyonnaises, Activités Motrices au Parc des Expositions, Parcours Aquatiques, Parcours d'Orientation, Patinage, Randonnées Pédestres, Bowling, le Championnat de France de Judo en 2010 ainsi que le Championnat de France de Tir à l'arc en 2016.

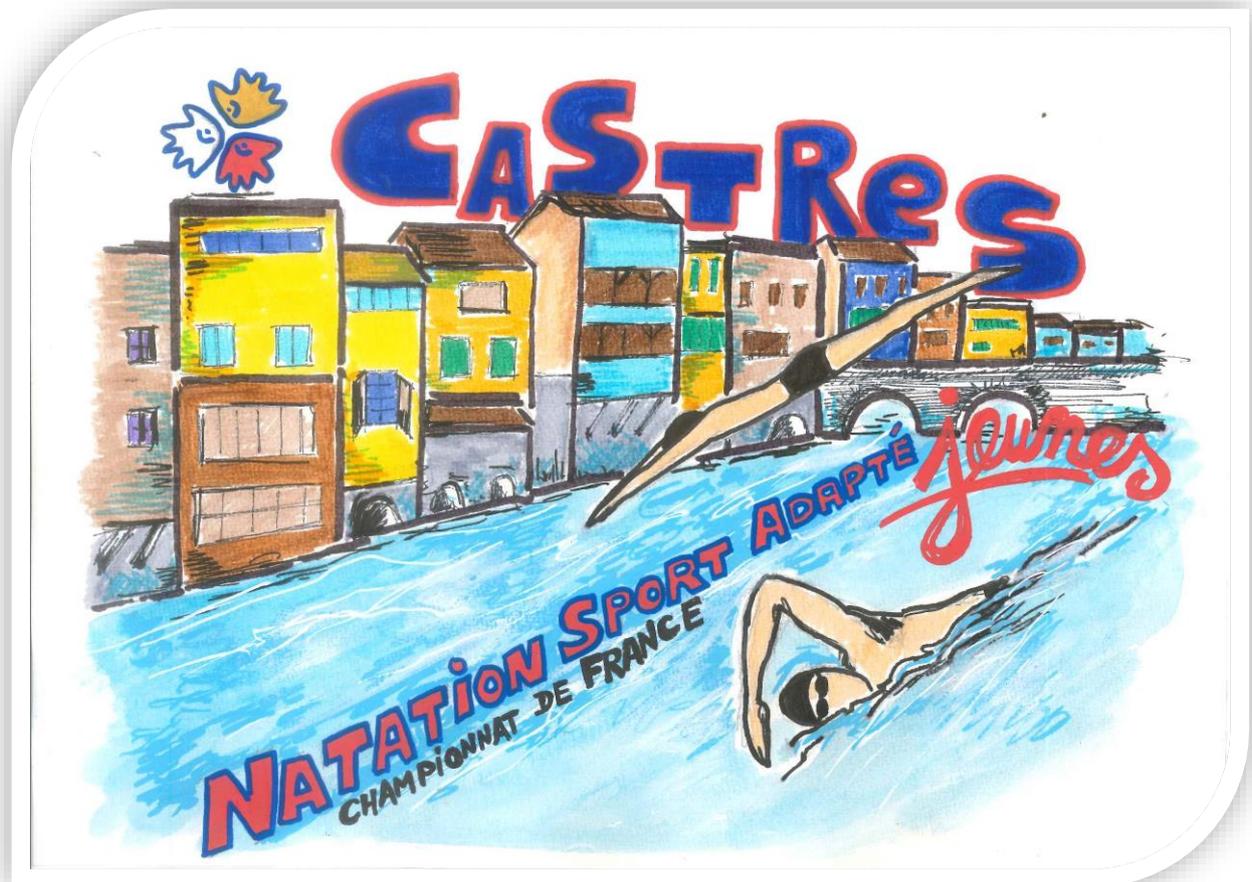


## Exposition

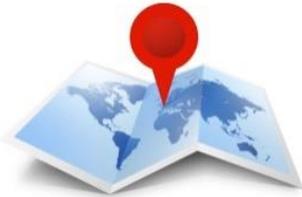
Afin de mettre en avant le premier Championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes, le CDSA81 à lancer un concours de dessin auprès des établissements médico-sociaux du département.

Une exposition avec l'ensemble des créations sera proposée durant le championnat.

**Venez nombreux les découvrir.**



### III. Venir à Castres



#### L'Archipel

Avenue Georges Pompidou,  
81100 CASTRES

#### En voiture

##### **Itinéraire Montpellier/ L'Archipel-Castres :**

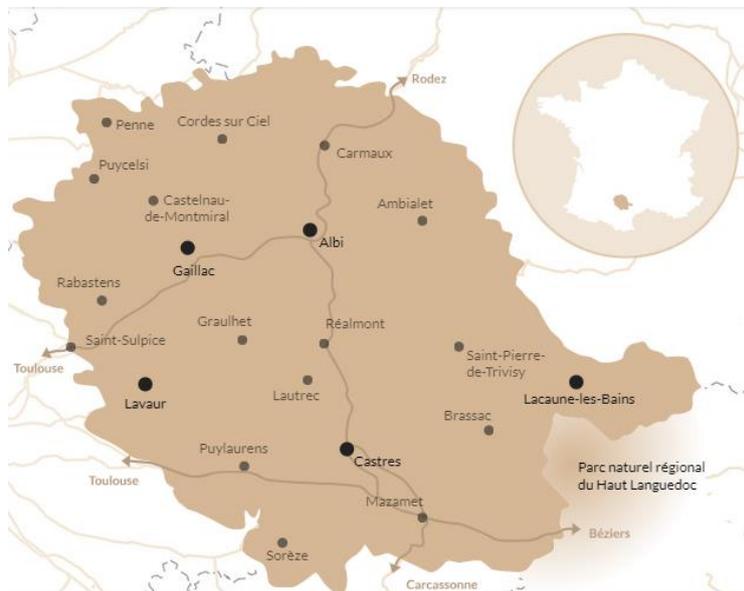
- Prendre A709 et quitter Rue Foch, Boulevard Renouvier, Avenue de la Liberté, Boulevard Jacques Fabre de Morlhon et D986 ;
- Rouler de A9, D612 et N112 à Castres ;
- Rouler en direction de Avenue Georges Pompidou.

##### **Itinéraire Albi/ L'Archipel-Castres :**

- Prendre Avenue Colonel Teyssier et Route de Fauch en direction de D612 à Puységoux ;
- Suivre D612 en direction de Castres ;
- Rouler en direction de Avenue Georges Pompidou.

##### **Itinéraire Toulouse / L'Archipel-Castres :**

- Rouler sur Allée Jean Jaurès, Boulevard de Marengo, Avenue Georges Pompidou, Avenue Yves Brunaud et Route d'Agde/D112 ;
- Rouler de A68, A680, D20 et N126 à Castres ;
- Rouler en direction de Avenue Georges Pompidou.



### En train / TGV :

- Ligne Toulouse – Castres ;
- Adresse gare : Avenue Albert 1er ;
- Téléphone : 05.63.71.37.00 ou 3635 (reservations, horaires, perturbations, etc.).

### En avion

#### **Aéroport Castres-Mazamet**

- Adresse : Le Causse – 81290 LABRUGUIERE ;
- Téléphone : 05.63.70.34.77.

#### **Aéroport Toulouse - Blagnac**

- Adresse : BP 90103 – 31703 BLAGNAC Cedex ;
- Téléphone : 0 825 380 000 (0,15 euros TTC/min.

## IV. Le comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Madame Brunet Agnès**

*Membre du Comité Départemental Sport Adapté 81*

FONCTION	CONTACT
Trésorière	VINCENS Marie - Pierre
Secrétaire général	AVEROUS Christine
Commission Coordination / Logistique	ROUQUIER Olivier
Commission Sportive	PY Jérôme
Commission Médicale	ROUQUIER Olivier
Commission Restauration	VERDOUX Philippe
Commission Partenariats / Hébergement	CALMELS Anaïs
Commission Communication	MERCHEZ Camille
Commission Animation / Bénévolats	HUC Frédérique
Commission Développement Durable	BOITEL Claude

Cadre Technique National Natation	CHARASSE Aurélie / <a href="mailto:aurélie.charasse@ffsa.asso.fr">aurélie.charasse@ffsa.asso.fr</a>
Délégué Technique Fédéral du championnat	DUGACHARD Laure / <a href="mailto:laure.dugachar@ffsa.asso.fr">laure.dugachar@ffsa.asso.fr</a>
Commission Sportive Nationale Natation	Antoine HOORNAERT <a href="mailto:championnats.natation2018@gmail.com">championnats.natation2018@gmail.com</a>



### COL Natation Jeunes

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn – CDSA 81

Coordinateur : ROUQUIER Olivier

148 Rue DEMBOURG

81000 ALBI

05 63 46 30 16 / [ffsa81cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa81cd@wanadoo.fr)

## V. Programme prévisionnel

### Mardi 15 MAI 2018

14h00 - 18h00	Accueil des délégations - Piscine de L'Archipel
19h30 – 22h00	Repas - Piscine de L'Archipel (Restaurant l'Ilot de l'Archipel)
21h30	Réunion des entraîneurs - Piscine de l'Archipel

### Mercredi 16 MAI 2018

7h30	Ouverture des Portes - Piscine de l'Archipel
9h00	Cérémonie d'ouverture - Piscine de l'Archipel
9h30 - 13h00	Epreuves - Piscine de l'Archipel
12h00 – 14h00	Repas - Piscine de l'Archipel (Restaurant l'Ilot de l'Archipel)
14h00- 19h00	Epreuves - Piscine de l'Archipel
20h00	Repas - Salle Gérard Philippe-Place du 1er mai, 81100 Castres

### Jeudi 17 MAI 2018

09h00 -12h00	Récupération Panier Repas - Piscine de l'Archipel
13h00	Fin du championnat

## VI. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 10 Avril 2018.

### Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

**Le 15 Mai de 14h00 à 18h00**  
**Piscine de l'Archipel**  
**Avenue Georges Pompidou - 81100 CASTRES**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de la Natation en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

### Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas de mardi soir et mercredi midi auront lieu au :

**Restaurant l'lot de l'Archipel**  
**Avenue Georges Pompidou, 81100 Castres**  
*Le Mardi 15 Mai de 19h30 à 22h00 et Le Mercredi 16 Mai de 12h00 à 14h00*

La soirée de Gala aura lieu:

**Le Mercredi 16 Mai à 20h00  
Salle Gérard Philippe  
Place du 1<sup>er</sup> Mai, 81100 Castres**

Les paniers repas seront distribués :

**Le 17 Mai de 9h00 à 12h00  
Piscine de l'Archipel  
Avenue Georges Pompidou, 81100 Castres**

### **Hébergements**

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

### **Equipe médicale**

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

### **Transport**

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## VII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au Championnat de France seront appliquées. Le règlement Natation FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement de Natation FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes relève du règlement Natation FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France de Natation Sport Adapté Jeunes, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant-Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. L'accès aux zones techniques et à la réunion des entraîneurs sera également interdit.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle le sportif s'est qualifié doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 23 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Natation FFSA en charge de la partie informatique – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail : **[championnats.natation2018@gmail.com](mailto:championnats.natation2018@gmail.com)**.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 10 Avril 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 10 Avril 2018** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d'information animée par le référent Championnat de France de la CSN Natation Antoine HOORNAERT et le Cadre Technique National de la discipline CHARASSE Aurélie est programmée le :

**15 Mai à 21h30 à la Piscine de l'Archipel  
Avenue Georges Pompidou, 81100, CASTRES**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **championnats.natation2018@gmail.com**.

### Catégories d'âges

ANNEE 2018	Moins de 14 ans	Moins de 18 ans	Moins de 21 ans
Saison sportive 2017-2018	Né(e)s après le 1er janvier 2004 et après	Né(e)s entre le 1 janvier 2000 et le 31 décembre 2003	Né(e)s entre le 1 janvier 1997 et le 31 décembre 1999
Epreuves AB	25 Style Crawl, 25 Style brasse, 25 Style Dos	50 Nage Libre, 50 Style Crawl, 50 Style brasse, 50 Style Dos	100 Nage Libre, 100 Style crawl, 100 Style brasse, 100 Style Dos
Epreuves BC	25 Nage Libre, 100 Nage Libre, 100 combiné, 50 Dos, 25 Papillon et 25 Style Brasse	50 Nage Libre, 200 Nage Libre, 100 Combiné, 100 Dos, 50 Papillon et 50 Style brasse	50 Nage Libre, 200 Nage Libre, 200 Combiné, 100 Dos, 100 Papillon et 100 Style brasse
Epreuves CD	25 alterné, 50 alterné, 6 minutes nage hybride, 25 simultané et 50 simultané	50 Nage Libre, 100 Nage Libre, 100 4N, 50 dos, 50 Papillon et 50 brasse	50 Nage libre, 200 Nage Libre, 200 4N, 100 dos, 100 Papillon et 100 brasse

*Si le sur classement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé (cf. règlement sportif natation FFSA).*

## Programme des courses

MATIN			APRES MIDI		
1	25 Style Crawl AB	-14 ans	25	25 Style Dos AB	-14 ans
2	25 Nage Libre BC	-14 ans	26	50 Dos BC	-14 ans
3	25 alterné CD	-14 ans	27	50 alterné CD	-14 ans
4	50 Nage Libre AB	-18 ans	28	50 Style Dos AB	-18 ans
5	50 Nage Libre BC	-18 ans	29	100 Dos BC	-18 ans
6	50 Nage Libre CD	-18 ans	30	50 Dos CD	-18 ans
7	100 Nage Libre AB	-21 ans	31	100 Style Dos AB	-21 ans
8	50 Nage Libre BC	-21 ans	32	100 Dos BC	-21 ans
9	50 Nage Libre CD	-21 ans	33	100 Dos CD	-21 ans
10	100 Combiné BC	-14 ans	34	25 Papillon BC	-14 ans
11	6' nage Hybride CD	-14 ans	35	50 Simultané CD	-14 ans
12	100 Combiné BC	-18 ans	36	50 Papillon BC	-18 ans
13	100 4 Nages CD	-18 ans	37	50 Papillon CD	-18 ans
14	200 Combiné BC	-21 ans	38	100 Papillon BC	-21 ans
15	200 4 Nages CD	-21 ans	39	100 Papillon CD	-21 ans
16	25 Style Brasse AB	-14 ans	40	100 Nage Libre BC	-14 ans
17	25 Style Brasse BC	-14 ans	41	50 Style Crawl AB	-18 ans
18	25 simultané CD	-14 ans	42	200 Nage Libre BC	-18 ans
19	50 Style Brasse AB	-18 ans	43	100 Nage Libre CD	-18 ans
20	50 Style Brasse BC	-18 ans	44	100 Style Crawl AB	-21 ans
21	50 Brasse CD	-18 ans	45	200 Nage Libre BC	-21 ans
22	100 Style Brasse AB	-21 ans	46	200 Nage Libre CD	-21 ans
23	100 Style Brasse BC	-21 ans	<b>FINALE EVENTUELLE AB, BC</b>		
24	100 Brasse CD	-21 ans			



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 10 Avril 2018**

CDSA81 : 148 Avenue Dembourg, 81000 ALBI

05.63.46.30.16 / ffsa81cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	75€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	55€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL Natation**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 10 Avril 2018**

CDSA81 : 148 Avenue Dembourg, 81000 ALBI

05.63.46.30.16 / ffsa81cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Sportif 1							
Sportif 2							
Sportif 3							
Sportif 4							
Sportif 5							
Sportif 6							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Natation.

Signature du Président :
Visa du Département

Signature du Président :
Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

## VIII. Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) .....  
**agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au Championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes pour le motif suivant :

Je soussigné(e) .....  
**représentant légal de** ....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au Championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
(merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

## IX. Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du Championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## X. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL Natation Jeunes 2018**  
148 Avenue Dembourg, 81000 ALBI  
05.63.46.30.16/ffsa81cd@wanadoo.fr

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le Vendredi 10 avril 2018**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

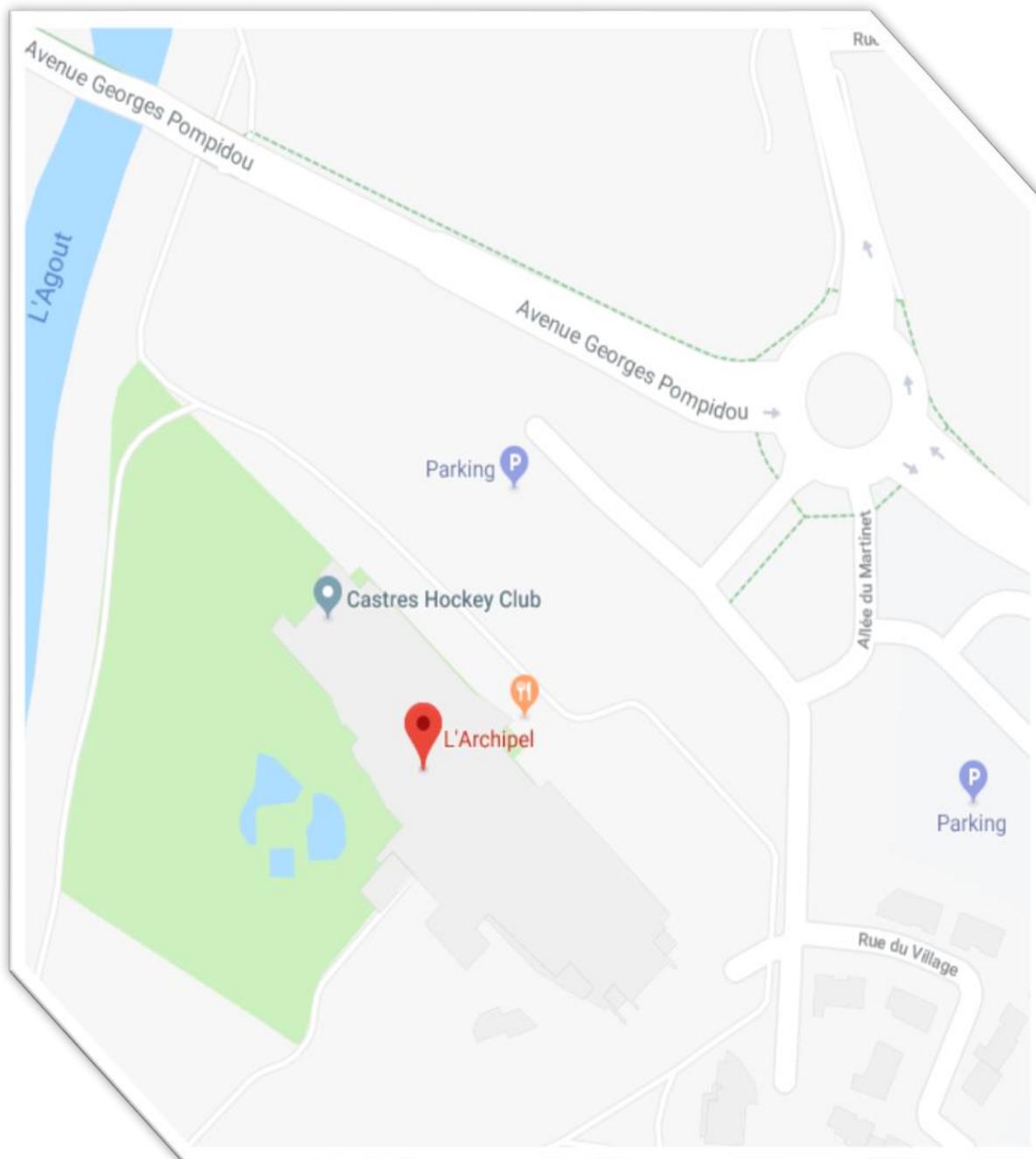
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## XI. Plan d'accès



## XII. Hébergement

NOMS ET COORDONNEES	DESCRIPTIFS	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>IBIS STYLES CASTRES</b> Rue Jean Souterene, 81100 CASTRES 05-63-35-40-00	Ouvert 24h/24, l'hôtel met à disposition gratuitement un parking fermé surveillé. Nos chambres sont insonorisées, climatisées, équipées d'une douche à l'italienne spacieuse, d'une télévision écran plat et de Wi-Fi gratuit.	<b>Chambre double + petit déjeuner</b> : de 79 à 109 € (Petit déjeuner et parking compris).	7,3 km soit 12 mn
<b>Hôtel Renaissance</b> 17 Rue Victor Hugo, 81100 CASTRES 05-63-59-30-42	Dans un hôtel particulier du 17e vous découvrirez une décoration atypique. Chaque chambre vous fera voyager dans une ambiance unique : la Rococo, la Napoléon III, l'Asie Impériale, la New York...	<b>Chambre double</b> : de 110 à 250 € Petit déjeuner : de 7 à 14 € Parking voiture : 14 € (Garage privé + voiturier).	4,6 km soit 11 mn
<b>Hôtel Kyriad Castres</b> 11 RUE Henry le Chatelier, 81100, CASTRES 05-63-59-82-99	Au pied de la Montagne Noire, au cœur de l'Ovalie, profitez du confort d'un hôtel 3 étoiles où tout est prévu pour votre détente comme pour votre travail. L'ensemble du personnel sera à votre disposition pour rendre votre séjour agréable et chaleureux.	<b>Chambre</b> : Environ 59,00 € Prix petit déjeuner	9,8 km soit 11 mn
<b>Hôtel-Restaurant Mercure Castres l'Occitan</b> 201 Avenue Charles de Gaulle, 81100, CASTRES 05-63-35-34-20	62 chambres dans un écrin de verdure à quelques minutes du centre historique de Castres. Piscine chauffée, sauna, espace fitness. L'hôtel allie calme, confort et repos.	<b>Chambre double</b> : de 81 à 144 € (le week-end -10 € sur les chambres.) <b>Petit déjeuner</b> : 14 €	4,1 km soit 8 mn
<b>B&amp;B Hôtel Castres Centre Gambetta</b> 26 RUE Gambette, 81100 CASTRES 05-63-35-96-27	Cet hôtel pas cher et tout confort est idéal pour les touristes souhaitant découvrir la région et y passer un séjour inoubliable. Quelle que soit la raison de votre venue, vous serez plus que ravi de séjourner dans un hôtel de qualité.	<b>Chambre double</b> : 57 € <b>Chambre single</b> : de 49 à 52 € <b>Chambre triple</b> : 57 € <b>Chambre quadruple</b> : 67 € <b>Petit déjeuner</b> : 6,15 à 3 € (6,15 € pour les adultes et 3 € pour les enfants)	3,5 km soit 8 mn
<b>Le 81 Hôtel</b> 10 rue André Ampère, 81100 CASTRES 05-63-72-44-44	Au cœur d'une région au patrimoine naturel riche. Il dispose de 36 chambres confortables équipées d'une télévision écran plat et d'une salle de bains privative.	<b>Chambre double</b> : 45 € <b>Petit déjeuner</b> : 6 €.	4,1 km soit 8 mn
<b>HOTEL LE MIREDAMES * * *</b> <b>Castres</b> 1 Place Roger Salengro, 81100 CASTRES 05-63-71-38-18	Dans le cœur historique, à deux pas de la place Jean-Jaurès et de ses musées. Ancré sur les berges de l'Agout, dans le prolongement des maisons de tanneurs, surplombe l'embarcadère du « Coche d'eau ».	<b>Chambre double</b> : de 92 à 172 € <b>Petit déjeuner</b> : de 6 à 11 € <b>Parking voiture</b> : 8 €.	3,5 km soit 8 mn

NOMS ET COORDONNEES	DESCRIPTIFS	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>Inter-Hôtel Restaurant Le Causséa</b> 38 Av. de la Montagne Noire, 81100 CASTRES 05-63-37-64-90	Idéalement situé au pied de la Montagne Noire, dans un écrin de verdure, vous saurez apprécier le calme et la tranquillité de notre établissement.	<b>Chambre double + petit déjeuner</b> : de 65 à 79 € <b>Petit déjeuner</b> : de 5 à 9 € (Petit déjeuner enfant : 5 €)	7,8 km soit 15 mn
<b>Hôtel de l'Europe</b> 5 Rue Victor Hugo, 81100, CASTRES 05-63-59-00-33	Au cœur du Castres historique, niché dans une bâtisse du XVIIème siècle, recommandé par le Routard 2016, l'Europe Hôtel allie charme et confort, sourire et prix doux.	<b>Chambre double</b> : de 65 à 99 € <b>Petit déjeuner</b> : de 5,50 à 11 € <b>Parking voiture</b> : 3 €.	10,3 km soit 18 mn
<b>Hôtel Rivière **</b> 10 quai Tourcaudière, 81100, CASTRES 05-63-59-04-53	Face aux célèbres maisons colorées sur l'Agout, cet hôtel familial et chaleureux, à la déco actuelle et confortable, est l'endroit idéal pour se balader à pied dans la ville. Votre séjour sera un vrai moment de dépaysement et de découvertes tarnaises.	<b>Chambre double</b> : de 49 à 59 € <b>Petit déjeuner</b> : de 4 à 8 € <b>Petit-déjeuner adulte</b> : 8 € <b>Petit-déjeuner enfant</b> : 4 € Parking voiture : 7 €	3,9 km soit 10 mn
<b>Le Castelet</b> Chemin du Castelet, lieu-dit le castelet, 81100, CASTRES 05-63-35-96-27	Un havre de paix caché au milieu des bois de chênes tricentenaires	<b>Chambre 1 personne</b> : de 7 à 132 € <b>Chambres 2 personnes</b> : de 90 à 132 € <b>Repas</b> : de 12 à 29 €.	8 km soit 10 mn
<b>Hôtel Castres/Saix</b> 2 Route de Sémalens, 81710 SAIX 05-63-74-81-81	Hôtel Castres/Saix, bien situé, calme avec ses 51 chambres climatisées, grand parking, salles de séminaire pour vos réunions et son restaurant avec sa cuisine traditionnelle.	<b>Chambre double</b> : de 50 à 66 € <b>Chambre double avec petit déjeuner</b> : de 61 à 82 € <b>Chambre single</b> : de 50 à 66 € <b>Chambre triple</b> : de 58 à 74 € <b>Petit déjeuner</b> : 8 € <b>Prix par chambre</b> : de 45 à 66 € <b>Tarif groupe Nuit avec petit déjeuner / pers</b> : de 53 à 75 € <b>Parking voiture</b> : 0 €.	8 km soit 10 mn
<b>Hôtel/Restaurant GRILL L'étape</b> 71 Route du Pioch, 81710, SAIX 05-63-74-75-76	Hôtel - Restaurant entre Castres et Saix - Spécialités : cuisine traditionnelle française, terroir (sud-ouest), bistro/brasserie	<b>Chambre</b> : 40,00 € + Prix du petit déjeuner	10,3 km soit 18 mn
<b>Alma Best Hôtel Castres</b> 29 Avenue de Castres, 81090 LAGARRIGUE 05-63-35-52-00	Situé à 3 minutes de l'aéroport l'Alma Best Hôtel vous accueille dans un hôtel 3* climatisé. Ses 30 chambres tout confort sont très spacieuses.	<b>Chambre double avec petit déjeuner</b> : de 69 à 85 € <b>Petit déjeuner</b> : de 4 à 10 €.	6,5 km soit 10 mn



## Partenaires institutionnels



---

## Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

---

## Partenaires locaux

